

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**
Forum des ministres asiatiques des transports**Deuxième session**

Bangkok, 4-8 novembre 2013

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de l'application de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016)**Examen de l'application de la Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique et du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016)****Note du secrétariat***Résumé*

La Déclaration ministérielle sur le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, qui comprend le Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016), et le Cadre stratégique régional pour la facilitation des transports routiers internationaux, a été adoptée par des ministres et de hauts responsables gouvernementaux à la deuxième session de la Conférence ministérielle sur les transports, qui s'est tenue à Bangkok du 12 au 16 mars 2012. Le présent document présente les éléments marquants des principales activités mises en œuvre par le secrétariat durant la période biennale en cours (2012-2013). Il est à lire en parallèle avec la note d'information E/ESCAP/FAMT(2)/INF/4 qui examine les activités menées dans le cadre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016). Les ministres sont invités à examiner les activités décrites dans le présent document et à partager des informations sur les progrès accomplis dans leurs pays dans la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement des transports, phase II.

* E/ESCAP/FAMT(2)/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	2
II. Progrès accomplis dans le cadre du Programme d'action régional, phase II (2012-2016).....	3
A. Définition des grandes orientations au niveau ministériel.....	3
B. Développement des infrastructures de transport.....	3
C. Facilitation des transports.....	6
D. Logistique des transports	8
E. Financement et participation du secteur privé.....	8
F. Sécurité routière.....	9
G. Développement durable des transports.....	9
H. Les transports et les Objectifs du Millénaire pour le développement.....	10
I. Transports maritimes interinsulaires.....	11
J. Interconnexion des réseaux sous-régionaux de transport	12
III. Questions à examiner.....	12

I. Introduction

1. Le Programme d'action régional (PAR) sert de plan d'activités conjoint à moyen terme (plan quinquennal) piloté par la CESAP avec la participation active des États membres et membres associés ainsi que d'autres partenaires de développement en vue de concrétiser la vision partagée d'un système durable de transport et de logistique internationale intermodal intégré pour la région. La phase II du PAR est en cours de réalisation pour la période 2012-2016. Elle consiste en dix domaines d'activité prioritaires qui contribuent ensemble au « rôle crucial des transports dans la recherche d'une croissance économique soutenue et la réalisation d'un développement durable et inclusif », comme l'a noté le Comité des transports à sa troisième session qui s'est tenue à Bangkok du 10 au 12 octobre 2012¹. Ces domaines sont les suivants: a) définition des grandes orientations au niveau ministériel; b) développement des infrastructures de transport; c) facilitation des transports; d) logistique des transports; e) financement et participation du secteur privé; f) développement durable des transports; g) sécurité routière; h) les transports et les Objectifs du Millénaire pour le développement; i) transports maritimes interinsulaires; et j) interconnexion des réseaux sous-régionaux de transport.

2. Le présent document contient les éléments marquants des principales réalisations et activités mises en œuvre dans le cadre de chaque domaine thématique de la phase II du Programme d'action régional. Il est à lire en parallèle avec la note d'information E/ESCAP/FAMT(2)/INF/4 qui examine les activités menées dans le cadre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016).

¹ Voir le rapport du Comité des transports sur sa troisième session (E/ESCAP/CTR(3)/6).

II. Progrès accomplis dans le cadre du Programme d'action régional, phase II (2012-2016)

A. Définition des grandes orientations au niveau ministériel

Objectif immédiat: promouvoir la coopération régionale et l'initiative politique au niveau ministériel pour le progrès des transports en tant qu'élément clef du développement régional.

3. Le Forum des ministres asiatiques des transports a été créé pour servir de mécanisme régional officiel de haut niveau afin de faciliter la collaboration et de traiter en temps voulu les nouvelles demandes en matière de transport dans la région. Sa première session s'est tenue en 2009 et plus de 150 représentants de 27 membres et membres associés de la CESAP ainsi que d'organisations partenaires y ont participé. La présente session du Forum des ministres asiatiques des transports examinera les progrès accomplis dans le cadre du Programme d'action régional et fournira aussi des directives au secrétariat en vue de l'orientation future de ses activités.

B. Développement des infrastructures de transport

Objectif immédiat: promouvoir la connectivité et la coopération régionales et interrégionales en continuant à aménager et à améliorer les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, ainsi que les liaisons de transport Europe-Asie et les ports secs.

4. L'une des principales réalisations de l'année 2012 a été l'élaboration et l'adoption de l'Accord intergouvernemental sur les ports secs. Conformément à la résolution 66/4 relative à l'application de la Déclaration de Bangkok sur le développement des transports en Asie, le secrétariat a travaillé avec les pays membres et les parties concernées au cours des années 2011 et 2012 à l'élaboration d'un accord intergouvernemental sur les ports secs, notamment par le biais de réunions consultatives sous-régionales, de la Réunion intergouvernementale ad hoc sur un accord intergouvernemental sur les ports secs et de la troisième session du Comité des transports. Après de longues négociations, la Commission a adopté l'Accord intergouvernemental sur les ports secs à sa soixante-neuvième session par la résolution 69/7 en date du 1^{er} mai 2013. La résolution est intitulée « Accord intergouvernemental sur les ports secs ».

5. Le secrétariat a également continué à œuvrer à la promotion des accords intergouvernementaux sur les réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique. En 2012, la République populaire démocratique de Corée a été le dernier pays à devenir partie à l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie et à l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique, ce qui porte le nombre total de parties à 29 et 18, respectivement.

6. Une série d'activités destinées à aider les pays membres ont été entreprises entre 2012 et 2013. Dans le cadre du projet intitulé « Promotion de l'investissement dans le réseau de la Route d'Asie: études préalables de faisabilité des tronçons prioritaires », le secrétariat, avec des financements de la Korea Expressway Corporation, a apporté une assistance technique au Bangladesh, au Kirghizistan, à la Mongolie et au Myanmar pour la réalisation d'études de pré-faisabilité sur certains itinéraires prioritaires et pour promouvoir l'investissement dans la Route d'Asie. Des visites de terrain ont été effectuées et des ateliers ont été organisés à l'échelon national afin de

renforcer les capacités à mener des études de préfaisabilité et d'investissement dans ces pays. Au total, 132 fonctionnaires, dont 32 femmes, ont participé à ces ateliers. Les conclusions des études de préfaisabilité et d'autres possibilités d'investissements dans le réseau de la Route d'Asie devaient être présentées au cours du Forum pour l'investissement dans la Route d'Asie, prévu les 8 et 9 octobre 2013 à Bangkok.

7. Le secrétariat, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe (CEE), s'emploie à mettre en œuvre le Projet commun pour le développement des liaisons de transport Europe-Asie. Dans le cadre de cette collaboration, le secrétariat a participé à la réunion ministérielle organisée parallèlement à la soixante-quatrième session du Comité des transports intérieurs de la CEE. La réunion ministérielle, qui s'est tenue à Genève du 26 au 28 février 2013, avait pour thème: « Rendre opérationnel le réseau de transport euro-asiatique ».

8. Durant la troisième session du Comité des transports, la Chine, l'Inde, le Kazakhstan, les Philippines, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam faisaient partie des États membres dont les représentants ont rendu compte des progrès accomplis par leur pays pour développer de nouveaux tronçons du réseau de la Route d'Asie afin d'améliorer la connectivité avec leurs voisins tout en développant leur propre réseau national². Les points saillants de certaines de ces avancées étaient les suivants: a) le projet turc d'inclure quelques 5 247 kilomètres de routes dans le réseau routier eurasiatique, et son programme majeur d'amélioration des voies existantes, y compris le développement des routes à quatre voies en Turquie; b) la mise en place, en Thaïlande, de la signalisation routière harmonisée de la Route d'Asie; c) l'achèvement d'un inventaire de la signalisation et de l'équipement le long des itinéraires de la Route d'Asie sur l'île indonésienne de Sumatra (frontière sud de Sumatra-Jamoi-Pekanbaru-Dumai) et à Java (Surabaya-Surakarta-Semarang), en 2012; et d) un projet similaire en 2013 pour les sections indonésiennes de la Route d'Asie sur les tronçons Dumai-Medan-Banda Aceh et Semarang-Cikampek-Jakarta-Merak.

9. Concernant les chemins de fer, dans le cadre d'un projet financé par la Fédération de Russie pour promouvoir l'utilisation du Réseau du Chemin de fer transasiatique en aidant à mieux connaître les questions commerciales, le secrétariat a mené une enquête sur les autorités ferroviaires pour évaluer les techniques de vente et de commercialisation dans l'ensemble de la région. Les résultats de l'enquête ont été présentés au cours d'un séminaire intitulé « Promouvoir l'utilisation du Réseau du Chemin de fer transasiatique en aidant les parties intéressées à mieux connaître les exigences commerciales », qui s'est tenu à Bangkok les 23 et 24 octobre 2012.

10. Un projet de suivi intitulé « Renforcer l'opérationnalisation du Chemin de fer transasiatique: établissement des coûts, commercialisation et facilitation des services ferroviaires », appuyé lui aussi par la Fédération de Russie, est en cours de réalisation. Il consiste en une étude destinée à renforcer l'opérationnalisation du Chemin de fer transasiatique. Le projet porte sur l'établissement des coûts et la commercialisation des services ferroviaires, ainsi que sur la facilitation du transport ferroviaire. La partie de l'étude consacrée à l'établissement des coûts et à la commercialisation comprendra un examen du niveau de service, des techniques de commercialisation et du mécanisme de tarification que les pays membres concernés appliquent sur certains itinéraires du Chemin de fer transasiatique qui assurent les échanges

² Voir E/ESCAP/CTR(3)/6, par. 6.

intra- et interrégionaux. L'étude devrait être achevée fin juillet 2014. Dans le cadre de ce projet, le secrétariat organisera aussi des ateliers à l'attention des cadres ferroviaires afin de développer leurs compétences en matière de coût et de prix des services.

11. Le secrétariat a également continué à appuyer la mise en œuvre d'un projet visant à promouvoir la coopération régionale et économique en Asie du Nord-Est, en particulier en République populaire démocratique de Corée. Dans le cadre de ce projet, le secrétariat a élaboré un programme de formation destiné aux responsables des chemins de fer de la République populaire démocratique de Corée sur la conception et la fabrication de wagons ferroviaires de marchandises et de voitures de transport de passagers, et l'amélioration de la signalisation et de la communication, qui a été dispensé par le Railway Vocational College des Chemins de fer vietnamiens sur une période de six semaines en 2012.

12. Les rapports nationaux ont mis en évidence certains des progrès accomplis dans le développement du Chemin de fer transasiatique, comme par exemple: a) la construction d'un tronçon manquant entre la Géorgie et la Turquie qui, une fois achevé en 2013, fournira à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie, pays sans littoral, un accès aux ports de Iskenderun et Mersin sur la Méditerranée; b) les travaux en cours pour achever en Turquie le projet Marmaray de liaison ferroviaire entre l'Asie et l'Europe par le Déroit du Bosphore; et c) le plan du Gouvernement thaïlandais de construction du tronçon manquant de 6 kilomètres qui, quand il sera achevé, raccordera les réseaux cambodgien et thaïlandais.

13. Afin de compléter ses activités de promotion des ports secs, le secrétariat, avec l'appui financier et technique de l'Institut maritime coréen, a lancé un projet sur le renforcement des capacités pour l'aménagement des ports secs au moyen d'études de préfaisabilité portant sur divers ports secs de la sous-région de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En 2012, des ateliers nationaux de formation destinés à renforcer les capacités des fonctionnaires et des planificateurs des transports en matière de développement des ports secs ont été organisés au Cambodge, en République démocratique populaire lao et au Myanmar. Faisant fond sur les résultats des travaux de recherche communs et des études de préfaisabilité, le secrétariat a organisé un séminaire sur la mise en place d'un système intégré de transport et de logistique dans les pays de l'ASEAN et dans la sous-région du Pacifique à Bangkok, du 21 au 23 novembre 2012. De plus, dans le cadre des activités qu'il mène pour concrétiser la vision d'un système de transport et de logistique international intermodal pour l'Asie et le Pacifique, le secrétariat a organisé un séminaire sur le développement d'un réseau complet de transport et de logistique dans la sous-région de l'Asie du Nord-Est à Séoul, les 21 et 22 mars 2013.

14. Le secrétariat, avec le financement de la Fédération de Russie, a organisé un séminaire pour les pays d'Asie centrale et du Nord et d'Asie de l'Est et du Nord-Est sur le développement et l'exploitation des ports secs d'importance internationale à Busan (République de Corée), les 11 et 12 juin 2012. Le séminaire a servi de manifestation de réseautage entre les fonctionnaires et les experts des institutions internationales participant à la planification, à la conception, au développement et à l'exploitation des ports secs. Un séminaire similaire pour les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est est prévu en 2014.

15. Depuis son lancement en 1998, le Groupe de travail sur le projet relatif aux transports et aux mouvements transfrontières du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA PWG-TBC) a

apporté un appui précieux au développement des transports dans les pays en développement sans littoral d'Asie centrale. À ce jour, le Groupe de travail s'est réuni 18 fois sous la direction du Kazakhstan, avec l'aide des secrétariats de la CESAP et de la CEE. À la dernière session, qui s'est tenue à Almaty (Kazakhstan) les 2 et 3 mai 2013, les participants ont cherché à mieux répondre aux questions clef liées au développement de l'infrastructure de transport, au transport en transit et aux mouvements transfrontières. Entre autres choses, le Groupe de travail sur le projet relatif aux transports et aux mouvements transfrontières du SPECA a accepté lors de cette session d'organiser plus tard dans l'année d'autres activités de renforcement des capacités pour relever les défis particuliers auxquels la région est confrontée en matière de transport et pour trouver les moyens d'accroître son efficacité, grâce notamment à la participation accrue du Bureau sous-régional de la CESAP pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale qui a été récemment créé.

C. Facilitation des transports

Objectif immédiat: promouvoir la circulation fluide et sans entrave des marchandises, des voyageurs et des véhicules par la route et par le rail dans l'ensemble de la région, notamment aux points de passage des frontières.

16. Conformément au Cadre stratégique régional pour la facilitation de transports routiers internationaux, le secrétariat a apporté son soutien aux États membres et à leurs partenaires de développement dans la mise en œuvre de projets visant à faciliter les transports terrestres internationaux. À cet égard, le secrétariat, avec l'appui financier de la Fédération de Russie, a créé en 2012 le Réseau régional d'experts juridiques et techniques sur la facilitation des transports. Le Réseau régional a pour objectif d'aider les États membres à améliorer les compétences professionnelles de leurs fonctionnaires et experts qui participent à la facilitation des transports. En juin 2013, le secrétariat a reçu plus de 80 candidatures d'experts juridiques et techniques désireux de participer au Réseau régional. Une série d'études comparatives des principaux accords sous-régionaux a été lancée en 2013 sous les auspices du Réseau régional. Le secrétariat réunira les membres du Réseau régional pour sa première réunion qui aura lieu en décembre 2013. Il a également ouvert une page Web sur le Cadre stratégique régional, à l'adresse suivante: <http://www.unescap.org/ttdw/common/TFS/RSF/RSF.asp>. La page Web contient les réponses aux questions les plus fréquemment posées au sujet du Cadre stratégique régional.

17. S'agissant d'un des éléments essentiels du Cadre stratégique régional, le secrétariat a élaboré quatre modèles complémentaires de facilitation du transport transfrontalier et de transit le long d'un corridor ou entre un groupe de pays, à savoir: le modèle de transport transfrontalier sécurisé; le modèle de transport transfrontalier efficace; le modèle sur les contrôles intégrés au franchissement des frontières; et une version améliorée de la méthodologie temps/coût-distance. En coopération avec l'Institut de coopération économique régionale pour l'Asie centrale (CAREC) et les gouvernements concernés, le secrétariat a organisé deux ateliers nationaux consacrés à l'application éventuelle des modèles de facilitation, l'un à Beijing le 22 novembre 2012 et l'autre à Astana le 28 février 2013.

18. Le secrétariat, en coopération avec le Bangladesh Institute of International and Strategic Studies, a organisé la Concertation sur le renforcement de la connectivité des transports entre les pays d'Asie du Sud et du Sud-Ouest à Dhaka, les 26 et 27 juin 2013. Lors de la réunion, il a été proposé d'appliquer les quatre modèles de facilitation des transports, parallèlement au Cadre

stratégique régional, à l'élaboration d'un schéma directeur sous-régional en vue du renforcement de la connectivité des transports.

19. Dans le cadre du projet intitulé « Renforcer l'opérationnalisation du Chemin de fer transasiatique: établissement des coûts, commercialisation et facilitation des services ferroviaires », mentionné à la section B sur le développement des infrastructures de transport, le secrétariat, avec l'appui financier de la Fédération de Russie, prépare une étude sur la facilitation des transports ferroviaires internationaux, notamment sur les questions réglementaires, institutionnelles et techniques, pour améliorer la capacité des administrations ferroviaires, des opérateurs ferroviaires et des autorités de contrôle des frontières à élaborer des politiques et des plans en vue de la facilitation des transports ferroviaires internationaux. S'appuyant sur les résultats de l'étude et des recommandations d'une réunion régionale qui devrait se tenir en 2014, le secrétariat prévoit d'élaborer une stratégie/un cadre régional pour la facilitation des transports ferroviaires internationaux.

20. En vue de promouvoir un autre élément essentiel du Cadre stratégique régional, la coordination nationale au service de la facilitation des transports, le secrétariat, en coopération avec les gouvernements concernés, a organisé des ateliers nationaux sur l'établissement ou le renforcement des mécanismes de facilitation du commerce et des transports à Vientiane le 26 septembre 2012 et à Tbilissi le 7 mars 2013, respectivement, et a fourni des services consultatifs aux deux pays.

21. Dans le cadre d'un projet de renforcement de la capacité des autorités de contrôle et des agents de transport à améliorer l'efficacité du transport transfrontalier dans les pays en développement sans littoral et de transit, le secrétariat, en coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a élaboré un guide pour la gestion du processus du transport transfrontalier et en transit intitulé Toolkit CT-TPM. Des ateliers nationaux de formation sur l'utilisation de ce guide et des activités de suivi sur les clusters ou concentrations d'entreprises liés aux transports à l'échelon national et sur certains corridors se sont tenus à Astana le 27 février 2013, à Bichkek les 18 et 19 décembre 2012 et à Douchanbé les 11 et 12 décembre 2012. La mise en pratique du guide se déroule actuellement au Kazakhstan, au Kirghizistan et au Tadjikistan en vue de développer des plans d'action de cluster au niveau national et multinational.

22. Pour promouvoir l'utilisation des réseaux de transport régionaux et les mouvements transfrontaliers et de transit efficaces dans la région, le secrétariat a continué de fournir un appui technique à l'élaboration de l'Accord intergouvernemental entre États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) sur la facilitation du transport routier international. En coopération avec le secrétariat de l'OCS, le secrétariat a organisé la réunion de négociation sur l'accord, qui s'est tenue à Beijing du 26 mai au 1^{er} juin 2012, et a aidé les États membres de l'OCS à trouver un consensus sur les dispositions de l'accord et ses annexes. Les États membres de l'OCS prévoient de signer l'accord à Tachkent en novembre 2013.

23. Le secrétariat a organisé un séminaire sur les transports transfrontaliers entre la Chine, la Fédération de Russie et la Mongolie à Bangkok les 23 et 24 avril 2013 pour promouvoir le partage de données d'expérience et faciliter un examen de l'utilisation des itinéraires de la Route d'Asie pour le transport. Les participants à ce séminaire ont reconnu que l'élaboration d'un instrument juridique trilatéral sur le transport routier de transit, axé sur un itinéraire particulier de la Route d'Asie, aiderait à accélérer le transport routier de transit entre les trois pays. Ils ont également estimé qu'un tel itinéraire pilote, de son

côté, favoriserait le développement du potentiel de transit de fret dans les trois pays.

D. Logistique des transports

Objectif immédiat: aider les pays à élaborer des politiques en matière de logistique des transports et à renforcer le professionnalisme et la compétence des prestataires de services logistiques.

24. Le secrétariat a organisé le Forum régional de transitaires, d'opérateurs de transport multimodal et de fournisseurs de services logistiques et la Réunion des dirigeants des associations nationales de transitaires, des opérateurs de transport multimodal et des fournisseurs de services logistiques, qui se sont tenus à Negombo (Sri Lanka) le 6 et le 7 juin 2013, respectivement.

25. Parallèlement à ces réunions, le secrétariat a aussi organisé l'Atelier sur l'étude régionale sur les cadres réglementaires pour les fournisseurs de services logistiques le 7 juin 2013. Au cours de l'atelier, on a passé en revue les premiers résultats d'une étude régionale de la CESAP sur les politiques logistiques et les normes minimales concernant les fournisseurs de services logistiques. Le secrétariat élabore un guide sur les questions clef en matière de développement des politiques logistiques.

26. Avec l'appui financier de la Chine, le secrétariat a également organisé, en coopération avec le Ministère chinois des transports, le Séminaire régional sur le développement des systèmes logistiques efficaces et efficaces à Hangzhou (Chine), les 7 et 8 mai 2013. Au cours du séminaire, qui portait sur l'utilisation novatrice de la technologie et la coopération internationale en vue de promouvoir l'efficacité et de réduire les coûts dans le secteur de la logistique, on a recommandé que le secrétariat soutienne les efforts destinés à accroître la coopération régionale et les performances logistiques par la promotion des meilleures pratiques dans le développement des systèmes d'information logistique. Compte tenu des débats suscités par le séminaire, le secrétariat mène actuellement une étude sur les systèmes intégrés d'information logistique.

E. Financement et participation du secteur privé

Objectif immédiat: promouvoir la coopération régionale entre les secteurs public et privé pour le financement et l'entretien de l'infrastructure.

27. Le secrétariat a organisé la Réunion d'experts de haut niveau sur les partenariats public-privé (PPP) en matière d'infrastructures pour le développement durable à Téhéran, les 11 et 12 novembre 2012. La Réunion s'est tenue parallèlement à la troisième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur les partenariats public-privé pour le développement des infrastructures, qui était accueillie par le Gouvernement iranien. Lors de ces réunions, les gouvernements ont réaffirmé leur engagement d'accroître le rôle du secteur privé dans le développement infrastructurel durable et ont convenu de poursuivre leur coopération dans un certain nombre de domaines. La Commission, dans sa résolution 69/6 relative à l'application de la Déclaration de Téhéran en vue de promouvoir les partenariats public-privé dans le développement des infrastructures en Asie et dans le Pacifique pour le développement durable, a pris note avec satisfaction de la Déclaration qui a couronné de succès la Conférence ministérielle et s'est félicitée de cette Déclaration.

28. Le secrétariat a aussi organisé une réunion régionale d'experts sur l'entretien routier à Hanoi, du 29 au 31 mai 2013, qui était organisée conjointement par le Bureau de la Banque mondiale au Viet Nam et le Gouvernement vietnamien. Des experts nationaux, des responsables politiques, des experts internationaux et des représentants de la communauté des donateurs ont participé à cette manifestation. Les participants ont examiné des questions telles que les systèmes rentables et performants en matière de gestion des ressources et d'entretien routier dans la région Asie-Pacifique et ont suggéré d'autres secteurs liés à l'entretien routier qui pourraient bénéficier de la poursuite d'une coopération régionale.

F. Sécurité routière

Objectif immédiat: aider les pays de la région à respecter leurs engagements au titre de la Décennie d'action pour la sécurité routière (2011-2020).

29. A l'appui à la Décennie d'action pour la sécurité routière (2011-2020), qui a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 64/255 relative à l'amélioration de la sécurité routière mondiale, ainsi qu'à l'appui de la résolution 66/6 de la Commission relative à l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat a organisé la Réunion du Groupe d'experts sur les progrès accomplis dans l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique à Séoul, les 8 et 9 mai 2013. Elle avait pour thème les usagers de la route vulnérables, conformément à celui de la deuxième Semaine mondiale des Nations Unies pour la sécurité routière. Organisée en collaboration avec la Korea Transportation Safety Authority, la réunion a porté sur les questions et les problèmes de sécurité routière auxquels les usagers de la route vulnérables sont confrontés et a dressé le bilan des progrès accomplis dans l'amélioration de la situation en matière de sécurité routière en Asie et dans le Pacifique. Elle a adopté une déclaration conjointe sur l'amélioration de la sécurité routière en Asie et dans le Pacifique³.

30. Le secrétariat organise des ateliers nationaux et fournit des services consultatifs pour aider les pays membres à élaborer des stratégies de sécurité routière, et à définir ou affiner des cibles et des objectifs nationaux de sécurité routière qui soient conformes aux objectifs de la Décennie d'action pour la sécurité routière. À cet égard, un atelier national sur la sécurité routière a été organisé en collaboration avec le Ministère sri-lankais des transports à Colombo, les 13 et 14 février 2013.

G. Développement durable des transports

Objectif immédiat: renforcer la connaissance et la compréhension des diverses options en matière de transport de fret qui peuvent réduire la consommation d'énergie et les émissions.

31. Conformément au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, le secrétariat a multiplié ses activités liées au développement durable des transports et a commencé à participer activement au débat mondial sur le programme de développement pour l'après-2015. Pour aider les gouvernements à analyser les incidences des différentes options politiques et à sélectionner les stratégies qui répondent le mieux aux objectifs de réduction des émissions de dioxyde de carbone pour les transports durables, le

³ E/ESCAP/FAMT(2)/5, annexe.

secrétariat, en partenariat avec la CEE, met en œuvre un projet triennal intitulé « Élaboration et application d'un mécanisme de contrôle et d'évaluation des émissions de CO₂ dans le domaine des transports intérieurs en vue de faciliter l'atténuation des effets des changements climatiques ». Ce projet vise à mettre au point un instrument de contrôle et d'évaluation des émissions de dioxyde de carbone imputables aux transports intérieurs. Dans le cadre de ce projet, on a établi un rapport de situation mondiale sur les émissions de dioxyde de carbone imputables aux transports intérieurs et on a achevé l'élaboration d'un modèle de mesure des émissions de dioxyde de carbone dans les transports intérieurs (route, rail et voies de navigation intérieure), intitulé Futurs systèmes de transport intérieur (ForFITS)⁴. Ce modèle constitue un bon outil de planification dans le cadre des politiques de transports durables. En 2013, le secrétariat envisage d'expérimenter le modèle ForFITS dans chaque région et d'organiser des ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités ayant trait à cet outil.

32. Avec l'appui financier du Gouvernement de la République de Corée, le secrétariat entreprend une étude sur les options politiques de développement durable des transports, conjointement avec l'Institut coréen des transports et l'Institut maritime coréen. L'étude comprendra un examen de trois grands thèmes, à savoir: les politiques générales des transports, les transports urbains et les transports maritimes et portuaires. Une réunion régionale d'experts au niveau des politiques, destinée à diffuser les résultats de cette étude, devrait se tenir à Incheon (République de Corée), au cours de la seconde moitié de novembre 2013.

33. Comme il a été noté à la section E sur le financement et la participation du secteur privé, le secrétariat, en collaboration avec le Gouvernement vietnamien et le Bureau de la Banque mondiale au Viet Nam, a organisé une réunion régionale d'experts sur l'entretien des réseaux routiers à Hanoi, en mai 2013. Outre la recherche de moyens de financement pour l'entretien des routes, les participants se sont aussi penchés sur la contribution des routes, en particulier rurales, au développement durable et à la réduction de la pauvreté, et sur l'importance revêtue par l'entretien de ces routes pour l'augmentation de leur durée de vie.

H. Les transports et les Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif immédiat: encourager la prise en considération des Objectifs du Millénaire pour le développement dans la planification et l'exécution des interventions régionales en matière de transport.

34. Les infrastructures et les services de transport jouent un rôle important dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement car ils fournissent un accès physique aux marchés intérieurs et internationaux, aux emplois et aux services sociaux. Dans le cadre du projet du Compte pour le développement intitulé « Renforcement, dans les pays qui ont des besoins particuliers, des capacités de concevoir et d'appliquer des politiques de développement économique et social propres à accélérer le progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement », le secrétariat prévoit de réaliser un certain nombre d'études de cas fin 2013/début 2014 sur la logistique de la ferme au marché et l'accès aux services sociaux. Les pays visés par ce projet sont ceux ayant des besoins particuliers, notamment ceux qui sont « à la traîne » et qui ont toutes les chances de ne pas atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

⁴ Le modèle peut être téléchargé à l'adresse suivante: www.unecce.org/trans/theme_forfits.html.

35. Conjointement avec la CEE et le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, le secrétariat a organisé, en collaboration avec le Gouvernement laotien, l'Examen final eurasiatique du Programme d'action d'Almaty du 5 au 7 mars 2013 à Vientiane. Dans le domaine des transports, deux documents de travail intitulés « Comblant les écarts d'infrastructure » et « Harmonisation et renforcement du cadre réglementaire et juridique relatif aux transports et au transit international » ont été établis pour la Conférence. Ces documents, ainsi que d'autres textes et documents d'information, ont servi de base à l'élaboration du Consensus de Vientiane, qui a été publié par la Conférence⁵. Par la suite, la Commission, dans sa résolution 69/2, a invité les pays de l'Asie et du Pacifique à approuver le Consensus de Vientiane et a prié la Secrétaire exécutive d'aider les pays en développement sans littoral de l'Asie et du Pacifique à présenter le Consensus de Vientiane comme une contribution de la région Asie-Pacifique à l'examen final mondial du Programme d'action d'Almaty, qui doit se tenir en 2014 conformément à la résolution 66/214 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

I. Transports maritimes interinsulaires

Objectif immédiat: aider à définir les moyens d'améliorer la régularité, la fiabilité et le coût des services de transport maritime dans les pays archipélagiques et les pays insulaires en développement.

36. Les transports maritimes interinsulaires ont été intégrés au Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II (2012-2016) comme l'un des dix domaines thématiques prioritaires, étant donné l'importance cruciale que revêt la prestation de services de transport maritime efficaces, fiables et peu coûteux pour le Pacifique et les pays archipélagiques. Le secrétariat a organisé un séminaire à Bangkok en novembre 2012 en vue d'examiner et de déterminer les mesures politiques susceptibles de surmonter un certain nombre d'obstacles et de difficultés propres aux transports maritimes interinsulaires dans la sous-région du Pacifique. Certaines recommandations, comme l'application du modèle « en étoile », ont été examinées.

37. Suite à ce séminaire, le secrétariat, en collaboration avec l'Organisation maritime internationale, le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, a organisé la Réunion de haut niveau sur le renforcement des transports maritimes et la logistique dans les pays insulaires du Pacifique à Suva, du 23 au 25 juillet 2013, à laquelle ont participé 33 délégués de 18 pays du Pacifique et 42 représentants de 19 institutions spécialisées et d'organisations apparentées, d'organisations intergouvernementales et d'autres entités. La réunion a adopté la Déclaration de Suva sur l'amélioration des transports maritimes et des services connexes dans le Pacifique⁶.

⁵ E/ESCAP/69/1, annexe.

⁶ Voir E/ESCAP/FAMT(2)/6.

J. Interconnexion des réseaux sous-régionaux de transport

Objectif immédiat: identifier les obstacles physiques et non physiques à la connectivité entre les sous-régions et constituer une instance pour le renforcement de la collaboration entre les organismes sous-régionaux chargés du développement des transports.

38. Le secrétariat mène une série d'analyses comparatives des accords liés à la facilitation des transports dans différentes sous-régions. Cette étude sera présentée au cours d'un séminaire sur les aspects juridiques de la connectivité entre les sous-régions, qui se tiendra à Bangkok le 11 décembre 2013.

III. Questions à examiner

39. Les délégations sont invitées à examiner les activités décrites dans le présent document et à informer le Forum des progrès accomplis aux niveaux national et régional dans la mise en œuvre du Programme d'action régional pour le développement des transports en Asie et dans le Pacifique, phase II.
